
COMPTE RENDU DES DEBATS ET DECISIONS DE LA COMMISSION DE QUARTIER 6.4
12 MAI 2011

- **Lieu** : Centre d'Animation St Simon, 10 chemin de Liffard
- **Participation** : 54 personnes
- **Elus présents** : Régis Godec, adjoint du secteur et Madeleine Dupuis, élue du quartier.
- **Elue excusée** : Gisèle Verniol, adjointe en charge de l'éducation.
- **Services présents** : Andrès Cardenas, directeur de l'éducation de la ville de Toulouse, Céline Quirin, de la direction de l'Aménagement du Grand toulouse, Pascal Jarry, chargé du secteur et Farida Abd'elhamidi, assistante, du service Démocratie Locale Toulouse Ouest
- **Intervenants** : Marc Dolger, de l'agence Outsign et Gilles Ortiz, de la Setomip

Monsieur GODEC, adjoint du secteur 6, présente sa fonction, ainsi que celle de Madame DUPUIS, élue du quartier de St Simon, et des différents intervenants.

Il rappelle le principe des commissions de quartier: pour les habitants, être au fait des dossiers municipaux, pour les élus, entendre les problématiques riveraines et adapter les politiques publiques.

Il rappelle que l'ordre du jour est élaboré en concertation avec le bureau de la commission de quartier dont il annonce le renouvellement pour cet automne.

Enfin, il présente l'ordre du jour suivant :

1. Les écoles du quartier
2. La place centrale des Tibaous
3. Les équipements publics du nouveau quartier
4. Questions diverses

5. Agenda

1. Les écoles du quartier

M. Godec excuse l'absence de Mme Verniol, adjointe en charge de l'éducation, et présente M. Cardenas, directeur de l'éducation.

Mme Dupuis rappelle la croissance démographique de St Simon et insiste sur l'engagement de la mairie à accueillir tous les élèves.

M. Cardenas précise que cette situation n'est pas exceptionnelle. Les prévisions scolaires faites jusqu'en 2013 montrent un accroissement progressif des effectifs des écoles Paul Bert et Tibaous : l'année prochaine risque de voir un dépassement de 11 élèves sur les 860 actuels. Des locaux provisoires seront installés en maternelle à Paul Bert pour libérer une classe en élémentaire si besoin. En 2012, l'élémentaire risque de saturer. L'extension de Tibaous va commencer et un bâtiment modulaire pourra être installé. En 2013 et 2014, un nouveau groupe scolaire à Las Brugues (6 classes de maternelle, 8 d'élémentaire) sera construit. Des locaux provisoires pourront accueillir les 3 classes prévues en sureffectif.

Un habitant dénonce les classes surpeuplées en maternelle et le manque d'ATSEM. Il évoque la mauvaise réputation du collège Vauquelin qui incite à scolariser dans le privé. M. Cardenas répond que l'ouverture d'une classe relève de la seule compétence de l'Éducation Nationale. Il rappelle qu'à Toulouse les ATSEM sont présentes de l'ouverture de l'école à 7h30 jusqu'à la fermeture à 18h30 ce qui se traduit par le fait qu'en réalité il n'y a pas une mais le plus souvent deux ATSEM par classe ce qui constitue un effort important de la part de la ville

M. Godec rend justice au travail fait par le collège Vauquelin avec les parents d'élève, qui reste victime d'un déficit d'image très fort, aujourd'hui injustifié, qu'il tente de restaurer. Il enjoint à ne pas colporter de jugements infondés.

Une habitante s'enquiert "d'un parking à vélo place de l'église pour que les enfants prennent le bus pour le collège". M. Godec indique que du mobilier pour 4 vélos vient d'être installé à sa demande près du monument aux morts. D'autres seront installés ultérieurement si besoin.

Un habitant redoute l'utilisation prolongée de locaux provisoires, avec des conditions de travail difficiles. M. Cardenas indique qu'avec la climatisation et les 2 issues, les 60 m² prévus en maternelle, un peu juste pour 35 élèves, seront augmentés de 15 m².

Un habitant souhaite savoir si les extensions et préfabriqués se font au détriment de l'espace libre extérieur. M. Cardenas indique que ce dernier est toujours privilégié. Mme Dupuis précise, qu'aux Tibaous, les préfabriqués seront sur le parking des enseignants.

2. La place centrale des Tibaous

M. Ortiz, de la SETOMIP, rappelle le programme de la ZAC depuis la mise en place des réseaux en 2007. Aujourd'hui, la moitié des 800 logements (80000 m² de plancher) est livrée (30% de logement social, 70 d'accession à la propriété). L'aménagement du théâtre de verdure est en cours. Des commerces seront situés sur la place (90x45 m).

Il donne la parole à M. Dolger, d'Outsign, qui présente le projet urbain. Le parti pris de l'aménagement retenu, intégrant les différents rythmes des circulations (bus, autos,

piétons, cycles) est traduit par 3 séquences spatiales ponctuées de parenthèses végétales :

- espace de rencontre, pour favoriser la convivialité ;
- espace événementiel, au centre, commun, flexible et qualitatif ;
- espace modulable de stationnement pouvant accueillir un marché, et un salon d'agrément.

La traversée sera minorée par un infléchissement de voirie et les fronts bâtis reliés pour une meilleure dynamique. Le revêtement est prévu en béton ivoire et pavé. L'implantation du mobilier a été volontairement réduite pour éviter l'effet d'accumulation. L'éclairage souligne les tracés directeurs. M. Dolger donne les perspectives d'étude et annonce une charte d'enseignes pour les commerces.

Un habitant s'interroge sur la compatibilité des fonctions de parking et de marché. M. Dolger indique que la place compte 24 stationnements, en plus de ceux alentour et souterrains. M. Godec précise que l'aménagement est flexible mais qu'un marché de plein vent ne sera pas favorisé à Tibaous. C'est la centralité de la place de l'église qui le sera. Une étude sur les marchés de la ville est en cours.

Une habitante demande des précisions sur le parking souterrain et sur les pistes cyclables. M. Ortiz répond qu'une piste cyclable est prévue le long de la ZAC; le réseau sera raccordé aux pistes existantes. Une structurante cyclable arrive sur la place, non visible sur le plan présenté. Et des pistes cyclables secondaires se trouvent dans les zones de résidences individuelles. Les 100 places en souterrain, face au groupe scolaire, sont dédiées aux commerces de la place. Par ailleurs, des poches de stationnement alentour peuvent servir aux parents pour déposer les élèves. La capacité de la ZAC est de 400 places le long des voies. M. Godec insiste sur le problème du stationnement à Tibaous, pour l'école, qui va s'accroître jusqu'en 2014, puis se tasser avec l'ouverture du groupe scolaire. Un habitant suggère de prévoir un emplacement pour les bus scolaires.

Un habitant demande si les 3 parties de la place sont suffisantes pour des activités. M. Ortiz précise que la place fait 5000 m², voiries comprises.

Une habitante s'inquiète d'emplacements de livraisons pour les commerces. M. Ortiz lui répond que le supermarché, livré quotidiennement, aura une aire dédiée. Puis il situe sur plan une aire de livraison par îlot, hors route et voie piétonne.

A la demande d'un habitant, M. Ortiz indique que le mobilier pour le tri et le recyclage des déchets sera sur la place et que, dès aujourd'hui, des containers fonctionnent.

Un habitant signale des stationnements sur trottoirs empêchant la circulation piétonne. Il y ajoute l'étroitesse de certains trottoirs construits. M. Ortiz s'étonne car la largeur des trottoirs est réglementée à 140 cm.

Une habitante s'enquiert de parkings à vélo. M. Dolger répond qu'un groupe sera situé sur la place centrale pour les écoles et les commerces. M. Godec indique qu'un diagnostic sur le stationnement vélo est en cours sur l'ensemble du secteur 6. Il engage les habitants à signaler leurs besoins.

3. Les équipements publics du nouveau quartier

M. Godec rappelle que le financement des équipements par les promoteurs n'était pas prévu sur la ZAC. Le gabarit des voiries est insuffisant pour le passage des bus.

Mme Quirin, de la direction de l'Aménagement, présente un aménagement permettant le croisement des bus rue Carovis. Une aire de retournement ou un terminal, selon l'offre de Tisséo, est prévue. La communauté urbaine adaptera la voirie pour permettre la desserte en transports en commun du cœur de ZAC par le chemin Tucaut en 2012. Elle évoque l'aménagement de la place centrale, du théâtre de verdure, les espaces verts, l'hypothèse d'implantation du local pour les associations (80m² sur la place, en rez-de-chaussée, dans un immeuble livré en 2012). Derrière le groupe scolaire, en complément du city-stade et des 18 places de parking, deux aménagements sont prévus : la construction d'un centre multi- accueil de 40 places (2^e phase) et une aire de jeux (3^e phase). Une liaison douce entre les rues Manouchian et Lopez-Tovar permettra de relier équipements et espaces verts, en même temps que la desserte des riverains en voiture. Le chemin sera aménagé en partie sur un ER proposé à la 5^e modification du Plan Local d'Urbanisme.

Une habitante est gênée par l'idée des voitures sur cette liaison. Mme Quirin rappelle la demande d'accès en voiture des riverains, encore à l'étude. La section large permettra la giration des bus de la future desserte, mais la liaison reste à priorité douce. M. Godec engage les habitants à s'exprimer pendant l'enquête publique. Pour la largeur, Mme Quirin donne une emprise maximale de 10 m pour l'aire de retournement dans la 1^{ère} section, environ 8 m sur la dernière et une section centrale plus étroite. Une négociation aura lieu au cas par cas.

Une habitante s'enquiert d'une station Vél'ô Toulouse sur St Simon. M. Godec répond qu'un marché supplémentaire pour de nouvelles stations n'est pas programmé. Les Horaires d'accès au système de location vont être modifiés pour permettre l'utilisation des vélos 24h/24

Un habitant suggère d'utiliser la réserve foncière du centre multi- accueil pour agrandir l'école. M. Godec rappelle que ce n'est pas le projet, puisqu'un groupe va être construit. Le centre multi- accueil reste nécessaire.

Un habitant signale les problèmes de sortie du quartier, vers la rocade ou aéroport.

Une habitante signale que le chemin de Tucaut est usité par des camions en transit, avec des vitesses excessives. Les giratoires sont très dangereux, les trottoirs très abîmés. L'habitat se déprécie à cause du trafic. M. Godec répond que cet axe pose problème car d'autres ralentisseurs sont peu envisageables et il n'y a pas de moyen d'action pour limiter le transit. Des réponses pourraient venir d'autres axes (voie du canal St-Martory).

Un habitant signale le non respect du rond-point à l'entrée du lotissement. Il s'inquiète par ailleurs du devenir de la SAGA (cuves de gaz). M. Ortisz répond que, malgré deux réaménagements, la dangerosité du rond-point persiste. L'aménagement relève du conseil général. La demande sera réitérée. M. Godec signale le début d'une étude sur les problèmes de circulation. Une réunion aura lieu le 9 juin à 20h30.

Un habitant propose d'interdire l'accès des véhicules au city-stade pour éviter les gymkhanas. M. Godec lui précise que du mobilier est prévu mais qu'il sera difficile d'éviter le passage des deux-roues motorisés. Toutes les entraves seront mises pour la sécurité.

Mme Quirin présente le calendrier : Livraison du city-stade mi juin; à l'été, travaux de la place centrale et du passage à vue rue Carovis; en septembre, démarrage du centre multi-accueil; en octobre, ouverture du premier commerce; au 1^{er} semestre 2012, début de la première section de la liaison Manouchian – Lopez Tovar, puis parking le long de l'immeuble Monné-Decroix; à l'été, les commerces devraient ouvrir sur la place; en septembre, le relais multi- accueil devrait être livré. La mise en place des espaces verts clôturera la réalisation finale des équipements.

4. Questions diverses

M. Gout, de l'association des habitants de St Simon, détaille les problèmes des ER 886 et 887 de la 5^e modification du PLU, qui portent sur des domaines privés. Plusieurs habitants demandent des explications sur ces ER, dont un, solliciteur depuis 6 ans en vain, remet une pétition pour le maintien en impasse. Un autre signale la dangerosité du carrefour si le chemin du cimetière était prolongé. M. Godec indique qu'une réunion a été faite en amont de l'enquête publique. Les habitants peuvent s'exprimer dans le cadre de celle-ci jusqu'au 16 mai. Les ER préservent la possibilité pour la collectivité d'améliorer les dessertes. Il précise que les périmètres contenus dans la 5^e modification du PLU sont des périmètres de sursis à statuer antérieurs, qui donnent le droit à la municipalité de préempter. Il invite les habitants s'exprimer lors de l'enquête publique.

M. Larroque, représentant du collectif et du foyer, craint que la naissance du quartier Tibaous soit préjudiciable à St Simon. M. Godec pense au contraire que Tibaous peut renforcer la dynamique commerciale. Un dispositif spécial de co-développement sera mis en place avec les commerçants de la place de l'église. Un bureau d'étude va être désigné.

Une habitante du chemin Canto Laouzetto souhaiterait connaître la nature des travaux prévus dans sa rue. M. Herbach ajoute que, sur ces travaux et sur ceux du chemin de Licard, aucune information n'a été faite. M. Godec précise que ce sont des travaux très légers de réfection de la couche de voirie. Chemin de Canto Laouzetto, une étude interviendra en 2011-12 pour une réfection plus lourde. Des échanges sont prévus.

Un habitant du chemin de Villenouvelle y dénonce la vitesse excessive. Des dos d'âne sont indispensables. M. Godec indique que des travaux de ralentisseurs y sont prévus.

M. Herbach remet une pétition contre la disparition d'une ligne de bus annoncée par Tisséo. Il souhaite un affichage public pour les associations et s'enquiert du devenir de l'école Paul Bert et de l'avancement des jardins familiaux. M. Godec signale que cette projection de la réorganisation du réseau de bus au moment de la livraison de TSP du canal St-Martory n'a pas reçu l'accord des élus. La mairie travaille avec Tisséo sur l'aménagement de la connexion du chemin de Basso Cambo et de Tucaut, qui permettrait de desservir Tibaous et la place de l'église. Il répond, sur l'ancienne école Paul Bert, qu'un travail est en cours avec l'animation socioculturelle. Pour les jardins de Montlong, le bilan est positif, et la demande est grande. L'idée pourrait être reprise sur la ZAC.

Un habitant signale qu'un collectif voudrait revenir sur le zonage des Bruges dans le cadre de la révision du PLU. Un autre ajoute que cette partie ouest de St Simon manque d'équipements, prioritaires par rapport aux constructions. M. Godec explique que la révision de PLU s'achèvera en 2013. L'année 2012 se déroulera en enquête publique. Le prochain conseil de secteur y sera consacré.

Un habitant relève un trafic de contournement accidentogène impasse Guilhermy et rue Archenko. M. Godec indique que la mairie, informée, va essayer d'apporter une réponse.

Un habitant signale que le terrain préempté derrière la maison de retraite est toujours en friche et plein de débris.

5. Agenda

L'agenda est donné: 9 et 23 juin, réunions sur l'étude de circulation; 27 ou 29 juin, conseil de secteur; 14 mai après-midi, place St Simon, au foyer et au club du 3^e âge, « karacochet » suivi d'un thé dansant.

M. Jarry rappelle que des fiches d'évaluation sont à disposition des participants.

Conclusion

1. Les retombées de l'explosion démographique du quartier sur les écoles et la détermination de la mairie à trouver des solutions sont évoquées: installation de locaux provisoire, extension de Tibaous, puis construction d'un groupe scolaire.
2. La présentation du projet d'aménagement urbain soulève des questions concernant le stationnement (desserte de l'école en voiture et bus, et des commerces), la place du vélo et des piétons (trottoirs étroits, pistes cyclables, stationnement vélo).
3. Les efforts de la mairie pour pallier le manque d'équipements et la desserte de la ZAC sont soulignés : la programmation est déclinée, les équipements présentés. Le projet de liaison Manouchian-Tovar soulève des interrogations par rapport au passage des véhicules.
4. La question des emplacements réservés 886 et 887 de la 5^e modification du PLU est évoquée. Les habitants sont invités à s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique. Des précisions sur la révision du PLU sont données ainsi que des informations sur les travaux de voirie. Les questions de circulation (vitesse, sécurité) restent un point de préoccupation récurrent.
5. Réunions sur la circulation, conseil de secteur et manifestation festive sont notés sur l'agenda.

Fin de la réunion à 23h10.